

UN Human Rights Council – 48th regular session
Item 4: General Debate
Oral statement

Delivered by: Gentrax Barasa

Madam President,

Last May, a group of 62 NGOs released a [letter](#) addressing Cameroon’s human rights situation and urging collective action in this regard.

We will not be deterred by the government of Cameroon’s attempts (including in the form of intimidation before this Council) to silence evidence-based reporting and advocacy on the ongoing crisis. We reiterate that the crisis, which affects not only the Anglophone North-West and South-West regions and the Far North (with grave violations and atrocities committed by all parties), but also the rest of the country (with violations committed by the government against dissenting voices), is serious. It requires urgent regional and international attention.

It has been two and a half years since a group of 39 states last delivered a joint oral statement on Cameroon. Despite the High Commissioner’s [visit](#) to Yaoundé, the holding of a “national dialogue,” and OHCHR’s field presence and engagement with the government, violations continue.

We regret that the outcome of OHCHR’s September 2019 technical visit to the Anglophone regions and engagement with the Cameroonian authorities remains unpublished.

As the African Union and the UN Security Council remain silent, this Council has a responsibility to step up its scrutiny. States should come together and formulate benchmarks for progress, which, if fulfilled, will constitute a path for Cameroon to improve its situation. If these benchmarks remain unfulfilled and the situation fails to improve, more formal Council action should follow, including a resolution establishing an investigative and accountability mechanism.

Thank you for your attention.



DEFEND DEFENDERS
East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project



AFRICAN DEFENDERS
Pan-African Human Rights Defenders Network

Conseil des droits de l'homme de l'ONU – 48^{ème} session ordinaire
Point 4 : Débat général
Intervention orale

Intervention lue par : Gentrax Barasa
(original : English)

Madame la Présidente,

Au mois de mai dernier, un groupe de 62 ONG a publié une [lettre](#) relative à la situation des droits humains au Cameroun, exhortant les États à y répondre collectivement.

Les tentatives du gouvernement camerounais de nous dissuader de nous exprimer (notamment via des actes d'intimidation devant ce Conseil) et de réduire au silence ceux qui font état, en s'appuyant sur les faits, de la crise dans le pays ne fonctionneront pas. Nous réitérons que la crise, qui affecte non seulement les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que celle de l'Extrême Nord (avec de graves violations et atrocités commises par toutes les parties), mais aussi le reste du pays (avec des violations commises par le gouvernement contre les voix dissidentes), est grave. Elle exige une attention régionale et internationale urgente.

Voilà maintenant deux ans et demi qu'un groupe de 39 États a pour la dernière fois signé une intervention orale conjointe sur le Cameroun. Malgré la [visite](#) de la Haute-Commissaire à Yaoundé, la tenue d'un « dialogue national » et la présence du HCDH sur le terrain, ainsi que son dialogue avec le gouvernement, les violations se poursuivent.

Nous regrettons qu'un compte rendu de la visite technique du HCDH dans les régions anglophones, en septembre 2019, ainsi que de sa coopération avec les autorités camerounaises n'ait à ce jour pas été publié.

Alors que l'Union africaine et le Conseil de sécurité de l'ONU restent silencieux, ce Conseil a une responsabilité de renforcer son examen minutieux de la situation. Les États devraient conjointement formuler des indicateurs de progrès qui, s'ils étaient remplis, constitueraient pour le Cameroun un chemin vers l'amélioration de sa situation. Si, à l'inverse, ces indicateurs restaient lettre morte et que la situation ne s'améliorait pas, alors une action plus formelle du Conseil devrait suivre – notamment l'adoption d'une résolution instituant un mécanisme d'enquête et de redevabilité.

Je vous remercie pour votre aimable attention.